



ENJEUX POLITIQUES

La RDC au menu d'une réunion à la Chambre des représentants belge

Les députés belges veulent voir clair sur l'évolution politique de la RDC d'où proviennent des signaux inquiétants par rapport à l'avenir immédiat de cette ancienne colonie. Une réunion à huis clos est même envisagée à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants belge, à Bruxelles, à en croire le site Levif.be.

Une résolution sur la RDC où des nouvelles manifestations viennent de faire des nouvelles victimes est attendue à l'issue de cette réunion à huis clos prévue pour le 10 janvier prochain.

Page 3



Didier Reynders



Un site minier de la Gecamines au Katanga

RÉVISION DU CODE MINIER

Plus d'octroi des titres miniers aux personnes physiques

La session extraordinaire du Sénat qui s'est ouverte le 2 janvier est censée examiner un certain nombre des matières dont le projet de loi portant modification de la loi sur le code minier de juillet 2002. Dès l'ouverture de la session, les sénateurs ont été conviés à auditionner en plénière le ministre des Mines pour donner l'économie dudit projet de loi. Plusieurs innovations sont apportées et touchent six domaines d'intervention, à savoir la gestion des titres miniers, la gestion du domaine minier, la responsabilité sociale et environnementale, la transparence et la bonne gouvernance, le régime fiscal et douanier et la conformité par rapport à la Constitution de la République.

Page 2

BÉNI

Plaidoyer pour l'érection d'un monument en mémoire du général Mamadou Ndala

Quatre ans après son assassinat dans une embuscade à Ngadi, sur la route Beni-Oicha par des hommes armés, les souvenirs de ce vaillant soldat restent encore vivaces dans les esprits, au Nord-Kivu et ailleurs sur le territoire national. Le 2 janvier, les Congolais se sont souvenus de Mamadou Ndala, ce vaillant officier des FARDC qui a perdu sa vie pour défendre la cause de ses frères

et sœurs traqués sur leur propre sol, par les rebelles ougandais de l'Allied democratic forces (ADF).

Dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, où il devait prendre ses marques en tant que premier commandant de l'opération Sukola 1 visant à neutraliser ces forces négatives, la population se souvient encore du colonel Mamadou Ndala.

Page 2

ALBUM CALIGULA

Le Karmapa verse dans la polémique

« Caligula », le titre-phare du dernier album portant le même nom de l'artiste musicien, Le Karmapa fait polémique. Dans les milieux intéressés, la chanson aux accents satiriques ne passe plus inaperçue. La curiosité est telle que d'aucuns cherchent à l'écouter pour se faire une religion par rapport à tout ce qui se ragote autour.

Si pour l'auteur, « Caligula » fait référence à un empereur romain du 1er siècle dont il dénonce les frasques en s'appuyant sur sa devise « qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent », les mélomanes, eux, ont une autre perception de l'œuvre

Page 3

BÉNI

Plaidoyer pour l'érection d'un monument en mémoire du général Mamadou Ndala

Quatre ans après son assassinat dans une embuscade à Ngadi, sur la route Beni-Oicha par des hommes armés, les souvenirs du vaillant soldat restent encore vivaces dans les esprits, au Nord-Kivu et ailleurs sur le territoire national.

Le 2 janvier, des Congolais et précisément ceux du Nord-Kivu, se sont souvenu de Mamadou Ndala, ce vaillant officier des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui a perdu sa vie pour défendre la cause de ses frères et sœurs traqués sur leur propre sol par les rebelles ougandais de l'Allied democratic forces (ADF). Dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, où il devait prendre ses marques en tant que premier commandant de l'opération Sukola 1 visant à neutraliser ces forces négatives, les souvenirs du colonel (général à titre posthume) Mamadou Ndala sont encore vivaces. Jamais les habitants de Beni et des environs n'oublieront ce soldat du peuple qui entendait servir sa patrie, envers et contre tout. Après la débâcle des rebelles du M23, il a su gagner la confiance des Congolais qui ont adhéré à son combat.

Dès son arrivée à Beni, il a appelé tout le monde à la collaboration pour éradiquer la nébuleuse ADF. Son message passait sans coup férir dans une opinion locale visiblement émerveillée par sa bravoure et surtout par son obstination à en découdre avec des rebelles ougandais, semeurs de l'insécurité dans cette partie du pays. Avant que les opérations ne soient lancées, il a malheureusement été tué sans avoir eu à mettre en exécution son plan de libération de Beni. Le 2 janvier 2014, il fut assassiné dans une embuscade à Ngadi, sur la route Beni-Oicha par des hommes armés. Victime d'un tir de roquette sur sa jeep, il a succombé de ses blessures pendant qu'on le dirigeait aux soins.

Quatre ans après sa mort, Beni est toujours en proie aux attaques récurrentes des rebelles de l'ADF dont les incursions répétées laissent toujours des traces. L'insécurité a repris ses droits dans la

ville. Les habitants de Beni, qui étaient confiants à l'époque, espérant que la guerre leur imposée allait finir grâce à l'implication de feu général Mamadou Ndala, sont aujourd'hui presque abandonnés à leur triste sort. Les ADF ont repris du poil de la bête. « Ça fait déjà quatre ans depuis que le colonel nous a quittés, mais il reste gravé dans nos mé-



Mamadou Ndala

moires », déclare un habitant. « Ceux qui tuent la population de Beni, nous ne savons pas d'où ils viennent. Aujourd'hui, nous sommes massacrés après la mort du général Bahuma. Cette guerre serait déjà finie avec le vaillant Mamadou... », a-t-il ajouté tout triste. Les généraux Mamadou Ndala et Bahuma ont tous deux milité pour la neutralisation des ADF et pour la restauration de la paix à Beni. Ils ont été tués sans que leur vœu ne soit accompli. De nombreuses gens plaident pour que soit érigé à Beni le monument du général Mamadou Ndala pour l'immortaliser.

Alain Diasso

RÉVISION DU CODE MINIER

Plus d'octroi des titres aux personnes physiques

Tout exploitant artisanal, à l'exception des mineurs et des femmes enceintes, doit appartenir désormais à une corporation.

La session extraordinaire du Sénat qui s'est ouverte, le 2 janvier, est censée examiner un certain nombre des matières dont le projet de loi portant modification de la loi sur le code minier de juillet 2002. Adopté par le gouvernement et transmis au parlement depuis le mois de mars 2015, ce texte est actuellement en discussion à la chambre haute du parlement. Dès l'ouverture de la session, les sénateurs ont été conviés à auditionner en plénière le ministre des Mines pour donner l'économie de ce projet de loi. D'après ce dernier, la nouvelle loi en gestation profitera à tous les acteurs, contrairement à celle de juillet 2002 qui se voulait « incitative et attractive ». Plusieurs innovations sont apportées et touchent six domaines d'intervention, à savoir la gestion des titres miniers, la gestion du domaine minier, la responsabilité sociale et environnementale, la transparence et la bonne gouvernance, le régime fiscal et douanier et la conformité par rapport à la Constitution de la République.

La plus grande particularité est que le nouveau code minier supprime purement et simplement l'octroi des droits miniers aux personnes physiques. Tout exploitant artisanal, à l'exception des mineurs et des femmes enceintes, doit appartenir désormais à une corporation. Un cahier de charges sera aussi exigé à toute entreprise minière, dans le cadre de sa responsabilité sociale et environnementale. Les personnes ayant subi des dommages dans l'exercice de leurs fonctions doivent aussi être indemnisées et cela doit être clairement mentionné dans le cahier de charges. La loi propose, par ailleurs, la suppression des exonérations après cinq ans d'activités et les entreprises doivent payer 5 % d'amende si elles ne parviennent pas à rapatrier, dans le temps, les 40% de leurs revenus tel que l'exige la loi actuelle. Par ailleurs, le projet de loi exige que certaines matières premières soient considérées comme « stratégiques ».

Une certaine opinion parlementaire stigmatise l'inopportunité de la présente session parlementaire extraordinaire, étant donné que la révision du Code minier, qui en est la matière principale, a été soumise au parlement depuis plusieurs années, sans que personne n'y prête attention. « Aujourd'hui, ils veulent réviser précipitamment cette loi pour protéger leurs intérêts », a pour sa part dénoncé le député Jean Claude Vuemba.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX POLITIQUES

Le dossier RDC au menu d'une réunion à la Chambre des représentants belge

Une résolution sur la RDC où des nouvelles manifestations viennent de faire de nouvelles victimes est attendue à l'issue de la réunion à huis clos prévue pour le 10 janvier, à Bruxelles.

L'ancienne métropole est vivement préoccupée par la situation sociopolitique en République démocratique du Congo (RDC), au regard des violences ayant émaillé la marche des fidèles catholiques, le 31 décembre 2017, alors que ces derniers réclamaient l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre. À la Chambre des représentants belge, le dossier de la RDC est au menu des discussions. Les députés belges veulent voir clair sur l'évolution politique de ce pays d'où proviennent des signaux inquiétants par rapport à son avenir immédiat. Une réunion à huis clos est même envisagée à la Commission des affaires étrangères de cette chambre à Bruxelles, à en croire le site Levif.be, citant Dirk Van der Maelen, président de ladite commission. La réunion est prévue pour le 10 janvier, loin des caméras comme l'a souhaité la commission qui entend scruter en profondeur la vie politique en RDC à travers ses enjeux et ses perspectives.

Deux membres du gouvernement belge, en l'occurrence le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, et son collègue de la Coopération au développement, Alexander De Croo, seront auditionnés au cours de cette séance à huis



Didier Reynders

clos. Les deux officiels belges sont censés éclairer la lanterne de la commission sur le dossier congolais en apportant un maximum d'informations y relative, de

sorte à permettre l'adoption, en connaissance de cause, d'une résolution sur la situation en RDC où des nouvelles manifestations viennent de faire des nou-

velles victimes, apprend-on.

Cette séance à huis clos sur la RDC intervient au lendemain de la réaction du chef de la diplomatie belge par rapport aux événements tragiques du 1er décembre qui a vu les forces de sécurité réprimer violemment des manifestants dans plusieurs paroisses de Kinshasa et de l'arrière-pays. Dans un communiqué, Didier Reynders a condamné fermement « le recours à la violence par les forces de sécurité congolaises et l'interruption de services religieux ainsi que les mesures prises pour empêcher des manifestations pacifiques et bloquer des médias et les réseaux sociaux ».

Tout en réclamant l'ouverture d'une enquête indépendante sur ces événements, il a plaidé pour l'application sans faille de l'accord de la Saint-Sylvestre. « Seule une mise en œuvre de tous les engagements pris lors de l'accord de la Saint-Sylvestre, en particulier les mesures de décrispation et l'ouverture de l'espace démocratique, peut permettre d'avancer vers des élections inclusives et libres, qui sont nécessaires pour sortir le pays de l'impasse actuelle », a-t-il recommandé.

Alain Diasso

ALBUM « CALIGULA »

Le Karmapa verse dans la provocation

« Caligula », le titre-phare du dernier album portant le même nom de ce chanteur de la rumba serait, d'après les mélomanes avertis, un pamphlet asséné, sans le citer nommément, à un autre grand artiste du pays. Les regards des critiques sont tournés vers Antoine Agbepa, dit Koffi Olomide, avec lequel l'auteur n'est plus en odeur de sainteté depuis des lustres.

Dans les milieux intéressés, la chanson aux accents satiriques ne passe plus inaperçue. La curiosité est telle que d'aucuns cherchent à l'écouter pour se faire une religion par rapport à tout ce qui se ragote autour. Si pour l'auteur, « Caligula » fait référence à un empereur romain du 1er siècle dont il dénonce les frasques en s'appuyant sur sa devise « qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent », les mélomanes, eux, ont une autre perception de l'œuvre. « Tel un pasteur, je dénonce, dans ma chanson, inspirée de l'empereur romain, les agissements de ceux de nos contemporains qui se plaisent à nuire aux autres en les invitant à un changement de mentalité », indique-t-il.



Le Karmapa

Bitu Djeni, de son vrai nom, a beau s'expliquer sur le contenu de son œuvre qui, d'après lui, ne fait que peindre les réalités sociales, mais le commun des mélomanes y voit un pamphlet asséné à un autre grand artiste musicien du pays. « C'est un conseil que je donne à tous ceux qui colportent des bruits sur

les autres au lieu de leur dire la vérité en face », affirme-t-il, comme pour se dédouaner.

« Caligula » est, en fait, le nom que le chanteur donne à cet homme pervers et indigne qui se plaint dans des niaiseries, lesquelles tranchent nettement avec son âge et sa personnalité. En bon coureur de jupon

et friand des liqueurs fortes, il ne laisse rien passer et pousse l'outrecuidance jusqu'à faire des avances à des enfants qu'il a vu grandir. Provocateur impénitent, endetté jusqu'à la moelle, mauvais patron et, par dessus-tout, un mégalo de la pire espèce, tel est le portrait peu flatteur que dresse Le Karmapa de ce Caligula qui ne fait que multiplier des inimitiés autour de lui à cause de ses incartades. « Ngai na ye tokosuka mosika » (traduisez : avec lui, nous irons loin), lâche le chanteur comme pour exprimer un ras-le-bol longtemps contenu face aux dérapages récurrents de Caligula. Entre le chanteur ciblé dissimulé derrière un nom d'emprunt et Bitu Djeni, bien d'observateurs établissent vite le lien. Et si ce fameux Caligula était Koffi Olomide ? susurre-t-on. Et lorsque l'auteur évoque la barbe blanche « Mandefu ya Pembe » en exhumant un proverbe ressassé à l'époque par Félix Wazekwa au plus fort de sa guéguerre avec le patron de Quartier Latin, les suspicions deviennent un peu plus corsées. Le look actuel de Koffi Olomide, mis en relief par une barbichette blanchâtre, paraît comme une coïncidence qui

n'est guère innocente. Mais aussi lorsque l'auteur fait référence à une jeune fille que Caligula aurait pris pour femme après lui avoir rasé les cheveux, la similitude est presque parfaite avec l'épopée de Cindy le Cœur.

Quoi qu'il en soit, Le Karmapa vient là d'arpenter le sentier sinueux de la polémique en attisant inutilement le feu dans ses relations avec ses pairs artistes musiciens, fait-on remarquer. Avait-il besoin de cette déviation thématique pour relancer une carrière musicale en ballottage depuis « Je m'appelle toi », l'album qui l'a propulsé sur la scène musicale ? Est-ce une façon pour le prince de la rumba de se défouler après l'escapade de sa chanteuse Tatiana Cruz courtisée par Koffi Olomide avant de se retrouver dans les bonnes grâces de Fabrigas ? Pour l'artiste, c'est une nouvelle direction qu'il veut imprimer à sa musique inspirée, du point de vue mélodie et textes, du style Rumba Odemba hérité de son mentor Luambo Makiadi Franco. L'album « Caligula » comprend deux volumes avec vingt et un titres au total. On peut le retrouver sur iTunes. À écouter impérativement.

A.D.

Brèves

Togo

Le président togolais, Faure Gnassingbé, a réitéré, le 3 janvier en présentant ses vœux de Nouvel An, sa volonté de « dialoguer » avec l'opposition pour mettre fin à la crise politique et sociale qui agite le pays depuis septembre dernier. Après des mois de contestation populaire pour demander sa démission, menée par quatorze partis d'opposition, le parlement souhaite soumettre au peuple un projet de révision de la Constitution qui prévoit une limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Toutefois, cette réforme n'est pas rétroactive, ce qui permettrait au président Gnassingbé, qui a succédé en 2005 à son père après trente-trois ans au pouvoir, de se représenter en 2020 et 2015. L'opposition rejette cette réforme et se mobilise depuis septembre, organisant des manifestations quasi hebdomadaires.

Tchad

Les salaires du personnel des départements ministériels et des institutions de l'Etat en 2018 seront rabattus de 5% pour les fonctionnaires qui touchent 60 000 F CFA ou moins, de 15% pour ceux qui gagnent de 60 001 à 100 000 F CFA, de 20% pour ceux qui sont payés plus 100 000 F CFA, de 25% pour un salaire supérieur à 200 000 F CFA, de 30 % pour un salaire supérieur à 300 000 F CFA, de 35% pour un salaire supérieur à 400 000 F CFA, de 40% pour un salaire supérieur à 500 000 F CFA et de 45% pour un salaire supérieur à 1 000 000 F CFA. Selon les sources du comité technique du dialogue social, il ne reste qu'un décret d'application de cette mesure d'austérité pour permettre au gouvernement tchadien de faire face à la crise financière et économique que traverse le pays. Les travailleurs, quant à eux, menacent de descendre dans la rue si le gouvernement arrive à appliquer cette mesure.

Nigeria

Après l'attaque d'une base militaire, au moins trente soldats sont toujours portés disparus. L'attaque qui a fait cinq morts a été perpétrée dans l'Etat de Yobe (nord-est du Nigeria) pendant le week-end de Noël. Des combattants de Boko Haram, groupe jihadiste nigérian, ont mené un raid sanglant sur la caserne du village de Kanamma, à la frontière avec le Niger, provoquant un long échange de tirs et même l'intervention des forces aériennes. Cette attaque survient alors que le groupe jihadiste, divisé en deux factions adverses, a redoublé de violences ces deux derniers mois et mène des raids, des tueries et des attentats de manière quasi-quotidienne depuis le week-end de Noël.

Soudan

Le ministère soudanais des Minéraux a annoncé que le pays avait produit plus de cent tonnes d'or en 2017, pour une valeur d'environ quatre cents millions de dollars, ce qui équivaut aux revenus pétroliers du pays avant la séparation d'avec le Soudan du Sud. Quatre-vingts tonnes d'or avaient été produites par le secteur minier traditionnel. Le ministère travaille actuellement à lever les éléments qui font encore obstacle aux investissements dans le secteur des mines d'or et à lutter contre la contrebande de cette matière première. Depuis qu'il a perdu les trois quarts de ses revenus pétroliers après la sécession du Soudan du Sud en 2011, le Soudan cherche à faire des mines d'or une de ses principales sources de devises étrangères.

Niger

En dépit de tous les défis auxquels fait face le Niger, liés notamment aux problèmes sécuritaires et à l'évolution défavorable des cours des matières premières, le gouvernement a renforcé la stabilité macroéconomique du pays. Le Niger a enregistré, en 2017, un taux de croissance estimé à 5,2%, avec un taux d'inflation maintenu en dessous de 3%. Producteur de pétrole depuis 2012, le Niger dispose actuellement d'une industrie pétrolière complète, produisant un pétrole de haute qualité. Ainsi, la production qui tourne actuellement autour de vingt mille barils par jour, pour un besoin national estimé à sept mille barils, passera à cinq millions de tonnes par an au cours de la deuxième phase de l'exploitation qui va démarrer prochainement. En mai dernier, cinq nouveaux gisements importants d'or noir et d'autres de moindre importance ont été découverts.

Libye

Un porte-parole de l'armée libyenne a rapporté que la guerre contre le terrorisme à Benghazi, dans l'est du pays, a causé la mort de plus de cinq mille soldats. L'armée a annoncé avoir pris le contrôle de l'ensemble de la zone de Sidi Ekhrebish, dans le centre de Benghazi, qui était le dernier bastion terroriste de la ville, à l'issue d'opérations qui ont duré plus de cinq mois. Benghazi, deuxième plus grande ville de Libye et lieu de départ du soulèvement de 2011 qui a renversé l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi, a été le théâtre d'un conflit de trois ans opposant l'armée dirigée par le général Khalifa Haftar à des groupes extrémistes. En décembre 2015, les forces alliées au gouvernement libyen, soutenu par les Nations unies, ont vaincu l'EI et ses mouvements affiliés et les ont expulsés de Sirte. Depuis, les combattants de l'EI survivants ont fui vers les régions de vallées et de montagnes du sud du pays.

Angola

L'ambassadeur russe en Angola, Vladimir Tararov, a déclaré qu'avec le satellite angolais Angosat-1 en orbite, le pays fait désormais partie du club des puissances spatiales de la communauté internationale. Dans une note distribuée à la presse, le diplomate russe a confirmé que tous les composants d'Angosat-1 fonctionnent comme prévu. Il a ajouté qu'avec Angosat-1, les Angolais accéderont aux technologies satellitaires de pointe pour la télévision numérique ainsi qu'aux services Internet pour l'éducation à distance et la télémédecine, entre autres. Le diplomate russe a souligné que la hausse du flux d'information avec Angosat-1 renforcera également le développement du pays avec un accent mis sur l'industrie, les services bancaires et le potentiel de défense du pays.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

ETATS-UNIS/CORÉE DU NORD

L'escalade verbale entre Donald Trump et Kim Jong-Un continue

Lorsque tous les ingrédients sont réunis, il suffit parfois d'un petit malentendu pour déclencher une guerre. Les discours belliqueux et les menaces auxquels se livrent le président américain et son homologue nord-coréen n'ont fait qu'empirer ces derniers mois. Les menaces réciproques sont d'autant plus dangereuses qu'elles se jouent entre deux puissances nucléaires.

Les tensions entre Washington et Pyongyang ne sont pas prêtes de s'apaiser, d'autant que le leader nord-coréen veut, pour la nouvelle année, produire davantage de têtes nucléaires. Si 2017 fut l'année de tous les dangers, 2018 promet la même chose. Malgré les condamnations unanimes et le durcissement des sanctions des Nations unies, la Corée du Nord ne renonce à rien.

Les deux tirs de missiles balistiques intercontinentaux, en juillet dernier, confirment désormais que le régime nord-coréen a avancé à pas de géant dans ce domaine. Le tir du 28 juillet a révélé que la Corée du Nord possède des missiles d'une portée de 10 000 km et qu'elle en maîtrise la technologie.

Kim Jong-un a menacé de transformer Séoul, la capitale sud-coréenne, alliée de Washington, en une « mer de flammes » et de tirer des missiles sur l'île de Guam, avant-poste stratégique des Américains dans le Pacifique.

Dans un message du nouvel an, le dirigeant nord-coréen a promis de produire en masse des têtes nucléaires et missiles balistiques. Il a assuré avoir en permanence sur son bureau le bouton de l'arme atomique. « *Les États-Unis sont à la portée de nos tirs nucléaires. Le bouton nucléaire est toujours sur mon bureau. Les Américains doivent prendre conscience que ce n'est pas du chantage, mais la réalité* », a averti Kim Jong-Un.

Il a répété que la Corée du Nord avait atteint son but, accéder au statut d'Etat nucléaire, et souligné que ses programmes d'armement étaient de nature défensive.

« *Nous devons toujours nous tenir prêts à mener des contre-attaques nucléaires immédiates contre les projets ennemis de guerre nucléaire. La Corée du Nord « peut affronter n'importe quelle menace nucléaire des États-Unis, elle dispose d'une (force de) dissuasion forte qui est capable d'empêcher les États-Unis de jouer avec le feu »*, a-t-il lancé.

Pyongyang justifie ses programmes militaires par la nécessité de se protéger de Washington. Il considère les opérations militaires américaines dans la région, à l'instar des manœuvres conjointes entre Washington et Séoul, comme la répétition d'une invasion de son territoire.

Les nouvelles déclarations du numéro un nord-coréen surviennent alors qu'un ancien haut responsable militaire américain a prévenu que les États-Unis n'avaient « *jamais été aussi proches* » d'une guerre nucléaire avec le Nord.

Le président américain, Donald Trump, a riposté aux opérations militaires nord-coréennes en alliant des menaces. Il s'est engagé à la tribune de l'ONU à « *détruire totalement* » la Corée du Nord en cas d'attaque lancée par Pyongyang, et les insultes à l'endroit de Kim Jong-Un, qualifié de « *petit homme fusée* ». Il a promis de répondre au danger nord-coréen par « *le feu et la colère* ».

Réagissant à cette situation, le président fondateur de l'Institut français d'analyse stratégique, François Géré, a indiqué que « *la joute verbale* » à laquelle se livrent Donald Trump et Kim Jong-un a pour effet « *de bloquer la perspective de l'ouverture de négociations et d'un retour au dialogue diplomatique normal* ».

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine auprès de l'ONU, Liu Jieyi, a mis en garde les autorités des deux pays contre les échanges de menace. Il a réitéré que « *la négociation est la seule solution* » et appelle les acteurs à entrer dans le dialogue.

Yvette Reine Nzaba

Même à L'INTERIEUR
DE VOTRE MAISON,
profitez de la MEILLEURE
CONNEXION INTERNET

Composez *121*4#



airtel
internet

1GB

1000FCFA



INTERNET
PERFORMANT
MÊME DANS
LA MAISON

PERSONNES VULNÉRABLES

Les handicapés visuels souhaitent la vulgarisation de l'écriture Braille

Le vœu à l'endroit des autorités a été émis par les membres de l'association « Viens et vois », que dirige Emerson Massa, le 4 janvier à Brazzaville.

Les déficients visuels ont exprimé leur souhait dans une déclaration lue par le vice-président de l'association, Dieu-donné Mbimi, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du Braille à Brazzaville.

Trois points ont été évoqués dans cette déclaration : l'importance de l'écriture Braille, la problématique du handicap visuel ainsi que le niveau d'avancement des travaux de construction de l'école inclusive de Kintélé.

Le vice-président a rappelé que cette journée mondiale du Braille a été instituée le 4 janvier 2001, par l'Union nationale des aveugles dans le monde. L'écriture Braille est un système tactique en point saillant ; son inventeur est né le 4 janvier 1809.

Dieu-Donné Mbimi a indiqué qu'il existe plusieurs sortes de Braille dont le Braille intégral ; abrégé, mathématique, informatique et musical. L'apprentissage de cette écriture permet à l'aveugle de lire et d'écrire. Toutefois, elle est en-



core méconnue du public.

Le Congo compte près de quatre-vingt mille aveugles et malvoyants dont 1,4% alphabétisés. Cette couche vulnérable, regrette-t-il, rencontre plusieurs difficultés dans leur vécu quotidien : le manque d'assistance et d'une

attention particulière de la société, une formation qualifiante, des formateurs qualifiés d'institut, du matériel adapté et bien d'autres. A la question des travaux de construction de l'école inclusive de Kintélé, le vice-président a félicité leur état d'avancement. Se-

lon lui, l'école est construite dans l'objectif de favoriser l'intégration sociale et le développement de la personne aveugle ou malvoyante au Congo. « Nous ne voulons pas que les personnes vivant avec handicap se considèrent comme inférieures par rapport aux autres. Elles doivent vivre

dans la dignité en partageant des connaissances sur tous les domaines », a-t-il dit.

Notons que les travaux de l'école inclusive des élèves voyants ou malvoyants est située à Kintélé, à Ignié, dans le département du Pool.

Il ont démarré en février 2017 et sont réalisés par l'entreprise Congo Ingénierie construction, avec le financement de la Mission évangélique Braille, Suisse, pour une durée de deux ans. Le coût du financement s'élève à 193,923 millions de francs CFA.

L'ONG « Viens et Vois » a été créée en 2004. Elle est composée d'une centaine de membres handicapés visuels. Pour combattre l'exclusion et la mendicité de cette couche vulnérable, l'organisation bénéficie du soutien de son partenaire, la Mission évangélique Braille depuis 2005.

Cette dernière lui offre une alphabétisation et une éducation en Braille ; des activités génératrices de revenu ; musicales ; culturelles et spirituelles ainsi que des formations professionnelles adaptées afin de démontrer qu'aujourd'hui un aveugle peut parfaitement trouver sa dignité et sa place dans la société.

Lydie Gisèle Oko

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'évolution du numérique au Congo débattue par des jeunes

La sujet a été au cœur des échanges pendant la deuxième édition de la semaine des conférences aux métiers de l'informatique dénommée la « Week Tech Cami », qui s'est achevée récemment à Brazzaville.

La « Week Tech Cami », consacrée aux métiers de l'informatique, est organisée chaque année et plus précisément au mois de décembre par le Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami). La deuxième édition qui a eu pour thème « Pour quelle métiers de l'informatique es-tu fait ? » a été couplée avec la cérémonie de remise d'attestation. Les participants ont eu des rudiments nécessaires pour leur orientation et leurs objectifs. D'autant plus que la « Week Tech Cami » leur a permis également de rencontrer et d'échanger de front avec les professionnels du numérique, de se connaître, de partager leurs expériences et leurs compétences, mais aussi de réfléchir et débattre sur des cas pratiques concernant l'évolution du numérique en République du Congo ainsi que les débouchés y afférents.

Durant trois jours, les apprenants ont navigué sur les at-

liers thématiques, à savoir la maintenance des ordinateurs ; les Macros ; le Design ; la création des sites Web, des jeux vidéo et des logiciels ; l'administration des bases de données ; la création des applications mobile (Android et IOS) et la mise en place d'une architecture client-serveur.

Ces journées ont été donc, selon l'un des participants, des occasions riches en conseils et astuces pour apprendre tous les secrets du métier qu'ils visent. Pour le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe Moukouma, la « Week Tech Cami » est un espace qui a pour vocation de promouvoir et de vulgariser les métiers de l'informatique. Elle se veut être un véritable carrefour des passionnés et des professionnels du monde numérique, un point de rencontre, d'échange et de partage sur les avancées vertigineuses de la technologie numérique. Elle est aussi un lieu d'apprentissage et de découverte des non-initiés dans le domaine de l'informatique.

« Notre centre a une tradition d'exigence et d'excellence avant de décerner son attestation. Les technologies de l'informatique, l'innovation, étant des atouts pour le développe-

ment économique et surtout du numérique au Congo, le Cami entend mieux préparer l'avenir des jeunes congolais », a déclaré son coordonnateur. Il a invité tous ceux qui sont intéressés à rejoindre ce centre pour les formations aux métiers, précisant que la rentrée est prévue pour le 8 janvier.

Signalons que bien avant la cérémonie de clôture, deux projets en infographie ont été présentés. Il s'agit notamment des modèles du catalogue du styliste Kachidi par l'apprenant Cyr Sikouet et du projet d'un apprenant en Accesssur à la gestion des lycées commerciaux par l'apprenant Willy Ouadiabantantou.

Aussi, vingt-huit apprenants dont trois en infographie, sept en deuxième niveau bureautique, dix-sept en premier niveau bureautique et un en Access bureautique ont été attestés. Gyl Tchimbabelela a été déclaré major en bureautique avec une note de 25/30.

Cette deuxième édition la « Week Tech Cami » s'est achevée en présence du directeur départemental de la formation qualifiante au ministère de l'enseignement technique, Maximin Ngampika.

Rock Ngassakys

GUINÉE EQUATORIALE

Affrontements entre l'armée régulière et « des mercenaires »

Les combats entre les deux camps ont eu lieu, le 3 janvier, autour de la ville d'Ebibeyin, à la frontière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale, a-t-on appris de sources concordantes.

D'après Malabo, « les forces de sécurité de Guinée Equatoriale ont abattu un mercenaire ». « Mais avec les tirs, les mercenaires se sont dispersés dans les forêts frontalières de la Guinée Equatoriale », précise le pouvoir, qui redoute la présence de nombreux mercenaires dans la forêt. Cette situation a amené les autorités à fermer les frontières à Ebibeyin, et envoyer des renforts militaires sur place.

Dans un communiqué, un peu plus tôt, le même jour, le ministre de la Sécurité, Nicolas Obama Tchama, a annoncé qu'un « coup d'Etat » avait été déjoué. Ce coup de force serait fomenté, selon lui, par « un groupe de mercenaires étrangers », notamment tchadiens, soudanais et centrafricains, à la solde de partis de l'opposition radicale, qui ont voulu « attaquer le chef de l'Etat qui se trouvait dans le palais présidentiel de Koete Mongomo pour passer les fêtes de fin d'année ».

La semaine dernière, les premières informations faisant état d'un coup d'Etat en préparation contre le pouvoir avaient déjà été rapportées à travers le territoire national. Des sources camerounaises et diplomatiques équato-guinéennes avaient

également signalé des arrestations, par la police camerounaise, d'une trentaine d'hommes armés, le 27 décembre, à la frontière entre la Guinée Equatoriale, le Cameroun et le Gabon. Et l'ambassadeur équato-guinéen au Tchad, Enrique Nsue Anguesom, en séjour à Ebibeyin pour les fêtes de fin d'année, a été arrêté le 30 décembre. Un membre de la famille du diplomate, qui a requis l'anonymat, a indiqué qu'Enrique Nsue Anguesom a été arrêté « pour des raisons d'enquête concernant les hommes interpellés ».

En attendant la suite de l'enquête, le parti d'opposition de Guinée Equatoriale, Citoyens pour l'innovation, par le biais de son leader, Nse Obiang, a nié toute implication des membres de sa formation politique dans les troubles présumés. « Je ne sais pas ce qu'ils vont inventer, le montage qu'ils vont faire », suite à « cette histoire de coup d'Etat », s'est-t-il demandé. Malgré cela, le pouvoir affirme que « le coup d'Etat a été orchestré par des militants de certains partis d'opposition radicale avec le soutien de certaines puissances étrangères ».

Le 2 janvier, le président équato-guinéen, Obiang Nguema, qui dirige le pays depuis 1979, avait dénoncé une guerre en préparation contre son régime. « Ils disent que j'ai passé beaucoup de temps au pouvoir », avait-il déclaré sans citer les instigateurs présumés du putsch déjoué.

Nestor N'Gampoula

VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE

Denis Sassou N'Guesso propose la tenue d'un sommet mondial sur le terrorisme

Pour le chef de l'Etat congolais qui s'adressait, le 4 janvier, aux ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités dans son pays, lors des échanges de vœux de Nouvel An, ce serait l'occasion pour la communauté internationale « d'examiner les contours du terrorisme et proposer des réponses appropriées contre cette nébuleuse ».

Répondant à la doyenne du corps diplomatique, Marie Charlotte Fayanga, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Centrafrique, qui venait d'exposer sur divers sujets, parmi lesquels le terrorisme, le président Denis Sassou N'Guesso a rappelé la dimension transfrontalière de ce fléau : « Le monde est menacé par un fléau qui, après son implantation dans d'autres continents, étend désormais ses tentacules en Afrique, renforçant ainsi sa dimension planétaire », a-t-il déclaré, estimant impérieuse « la nécessité d'engager une concertation internationale ».

Outre la question du terrorisme international, le président de la République a évoqué la crise de l'économie mondiale et ses répercussions sur les pays en développement. Dans le cas du Congo, en phase de négociations avec le Fonds monétaire interna-



La doyenne du corps diplomatique présentant ses vœux au chef de l'Etat

tional, Denis Sassou N'Guesso a insisté sur la mise en œuvre des mesures de redressement qui tiennent notamment à la

réduction du train de vie de l'Etat : « Les mesures toucheront tous les segments concernés, en l'occurrence

les institutions, l'administration et les entreprises », a précisé le chef de l'Etat.

Sur l'accord du 23 décembre signé avec les rebelles en activité

taire général de l'ONU, et du président de la Commission de l'Union africaine. Il en a rappelé les grandes lignes, à savoir qu'en plus du cessez-le-feu et de la cessation des hostilités, il s'agit de restaurer l'autorité de l'Etat, assurer la libre circulation des personnes, biens et services, réinstaller la population déplacée dans les villages. Cette situation n'a que trop duré, a lancé en suite le chef de l'Etat qui a marqué sa volonté de voir toutes les opérations liées à la sortie de crise se dérouler dans « la plus grande transparence », de sorte que les partenaires du Congo l'accompagnent sur cette voie en toute confiance. En dépit des préoccupations de politique intérieure, Denis Sassou N'Guesso a expliqué que le Congo poursuivra ses bons offices en Libye et dans la région des Grands Lacs, en même temps qu'il joindra ses efforts aux autres nations engagées dans la lutte pour le climat.

Gankama N'Shia

La Communauté diplomatique soutient l'accord de Kinkala

Saluant l'accord signé le 23 décembre à Kinkala, entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou, l'ambassadrice de de la République centrafricaine au Congo, doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, a exprimé le vœu de voir la paix revenir définitivement dans cette partie du pays.

La situation du Pool fait partie des sujets (au plan national) évoqués par la doyenne du corps diplomatique, lors de la présentation des vœux de Nouvel An 2018 au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 4 janvier à Brazzaville. Selon la diplomate, les efforts significatifs et les intentions louables sont déployés par le gouvernement du Congo pour résoudre la situation d'insécurité dans ce département. « Un accord de la résolution de la situation du Pool a été conclu. Il a été salué par la communauté internationale et l'opinion publique nationale. Nous formulons le vœu que les négociations à venir débouchent sur des succès afin de mettre définitivement un terme à ce problème », a déclaré Marie-Charlotte Fayanga.

Par ailleurs, au nom de la communauté diplomatique, elle a appelé les institutions internationales et les partenaires traditionnels du Congo à continuer à appuyer

les efforts du gouvernement congolais pour venir en aide aux personnes déplacées et affectées, conformément au plan de réponse humanitaire lancé le 18 juillet 2017.

Sur d'autres sujets au plan social, la doyenne du corps diplomatique a reconnu que les difficultés économiques qu'endure le Congo, dans un contexte d'environnement économique international morose, les ménages, le secteur de l'éducation et de la santé sont sérieusement affectés. Malgré ce sombre constat, des efforts ont été faits. La diplomate a évoqué, pour preuves, la réhabilitation du lycée Gampo-Olilou avec une capacité de dix mille élèves ; la poursuite des travaux de construction de l'université Denis-Sassou-N'Guesso, à vocation sous régionale ; la construction des hôpitaux à travers le pays... « Nous osons croire, que le dialogue social, ouvert dans plusieurs secteurs avec les syndicats et les centrales syndicales, permettra de trouver des solutions idoines aux difficultés auxquelles font face les personnels de certaines entreprises et organismes d'Etat », a-t-elle souhaité.

Résolution des conflits

« Sur le plan diplomatique, l'influence de la diplomatie congolaise dans le règlement pacifique des crises qui déchirent le continent, ne fait



Une des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques

l'ombre d'aucun doute », selon la doyenne du corps diplomatique. Allusion faite à l'engagement de Denis Sassou N'Guesso dans la résolution, entre autres, de la crise centrafricaine dont il était le médiateur, tout comme son implication en vue de la résolution de la crise libyenne pour laquelle le président congolais est à la tête du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Encore, plus récemment, élu à la tête de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Denis Sassou N'Guesso a échangé à Brazzaville avec ses homologues Joseph Kabila Kabange

de la République démocratique du Congo (RDC), et João Laurencu de l'Angola, dans le cadre de la recherche de la solution à la situation qui prévaut en RDC. Aussi, s'agissant des affaires du terrorisme dans le Sahel, Marie-Charlotte Fayanga a souhaité que la communauté internationale renforce la capacité opérationnelle des Forces du G5-Sahel, afin de contrecarrer cette grave menace qui ne connaît pas de frontière.

Le climat

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, la communauté

diplomatique a salué l'initiative du président congolais de création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont la pertinence, selon Marie-Charlotte Fayanga, requiert aujourd'hui l'adhésion de la communauté internationale. « Protéger le Bassin du Congo, rappelons-le, c'est protéger le second poumon écologique du monde et le 4e réservoir de la biodiversité de la planète. En d'autres termes, le projet que vous portez est un projet vital pour l'humanité », a fait savoir l'ambassadrice de la République centrafricaine.

Rominique Makaya

L'ÉCHANGE DE VOEUX ENTRE LE CHEF DE L'É



TAT ET LE CORPS DIPLOMATIQUE EN IMAGES



BRIGITTE OLGA MANCKOUNDIA

« Pour l'année 2018, nous comptons poursuivre avec la dynamique de diversification de nos produits et services »

Après la réouverture récemment du bureau de poste de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) met déjà le cap sur 2018. Sa directrice générale, Brigitte Olga Manckoundia, espère, pour y parvenir, obtenir le financement nécessaire pour poursuivre la dynamique de diversification des produits et services.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). Mouyondzi, dans la Bouenza, a récemment marqué une nouvelle étape dans le redéploiement des bureaux de postes au Congo. Que peut attendre la population de ce nouveau bureau ?

Brigitte Olga Manckoundia (B.O.M.): Nous avons senti l'enthousiasme de la population de Mouyondzi le jour de la réouverture officielle de leur bureau de poste. Elle est heureuse de renouer avec les services postaux et financiers offerts par des professionnels du métier de La Poste.

L.D.B. Pourquoi avez-vous résolu de concilier services postaux et internet ? Quelles autres innovations votre département a voulu placer dans ce bureau de poste ?

B.O.M. : Les Postes qui ne veulent pas disparaître, innovent ; et pour le faire, elles se servent des TIC. La Sopéco ne veut pas rester en marge de cette dynamique. Pour ce bureau de poste, le Centre multi médias offrira effectivement beaucoup de nou-

veaux produits. Il faut aussi dire que la Sopéco se voudrait être un acteur de la réduction de la fracture numérique.

L.D.B. Après Mouyondzi, quelle est la prochaine étape, et pourquoi ?

B.O.M. : Pour ceux qui l'ont suivi, monsieur le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a annoncé que la prochaine étape sera Mossaka. Bien sûr, à condition de trouver un financement, car il s'agit d'investir. Mossaka est un important centre d'affaires. Dans le passé, l'apport de cette localité dans les recettes des produits et services postaux était considérable.

L.D.B. Combien de bureaux à ce jour sont ouverts dans le cadre de ce programme ?

B.O.M. : Dans le programme institué par le département en charge de La Poste, en collaboration avec le Sopéco, quatre bureaux de poste sont déjà ouverts au public, à savoir les bureaux de Madingou, Ngo, Abala et Mouyondzi.

L.D.B. Vous manifestiez, il y a



Brigitte Olga Manckoundia

quelques mois, lors d'une interview, l'intérêt pour l'Etat de soutenir le service public de la poste. Votre cri du cœur a-t-il été entendu ?

B.O.M. : Pour l'heure, nous sommes en attente du geste de l'Etat, qui va nous permettre de réaliser des projets porteurs, afin de booster notre activité. De même, nous sollicitons de l'Etat, propriétaire de cette entreprise, un regard bienveillant vis-à-vis des postiers qui peinent à boucler les fins de mois, suite aux difficultés de paiements des salaires. En effet, il demeure difficile pour la Sopéco en son état (aggravé par les conséquences de son démembrement) de faire

face aux dépenses salariales. De plus, outre son environnement concurrentiel, ainsi que les multiples produits de substitution nés des TIC, cette entreprise ne dispose pas de mêmes atouts que les entreprises publiques sœurs qui ont la mission d'offrir des services « jugés indispensables » par la population...

L.D.B. Plusieurs secteurs d'activités sont secoués par la crise financière qui frappe le Congo depuis la chute du prix du pétrole. Comment la Poste s'arrange-t-elle pour exister ?

B.O.M. : On parle encore de la Sopéco, parce que depuis quelques années, la priorité est accordée aux dépenses liées à

l'exploitation. Si les services d'exploitation cessent de fonctionner, naturellement, on ne parlera plus de cette entreprise. Malheureusement, nous avons du mal à faire face régulièrement au paiement des salaires de ceux qui font « tourner la machine ».

L.D.B. La Poste a introduit de nouveaux produits financiers qui, semble-t-il, souffrent de manque de visibilité. A quoi est du cet état de fait ?

B.O.M. : La communication sur les services financiers postaux, conformément aux dispositions contractuelles, est à la charge de nos partenaires. Nous allons effectivement faire un effort de les pousser à dynamiser la mise en œuvre de la politique de communication définie de commun accord avec la Sopéco.

L.D.B. Comment envisagez-vous la Poste congolaise de 2018 ?

B.O.M. : Pour l'année 2018, nous comptons poursuivre avec la dynamique de diversification de nos produits et services. Nous espérons que la concession officielle du service postal universel, attendue depuis dix ans, deviendra une réalité cette année. Cette concession, en effet, exige la mise à niveau de l'opérateur bénéficiaire, qui devra mieux servir la population.

Propos recueillis par Quentin Loubou

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'évolution du numérique au Congo débattue par des jeunes

Le sujet a été au cœur des échanges pendant la deuxième édition de la semaine des conférences aux métiers de l'informatique dénommée la « Week Tech Cami », qui s'est achevée récemment à Brazzaville.

La « Week Tech Cami », consacrée aux métiers de l'informatique, est organisée chaque année et plus précisément au mois de décembre par le Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami). La deuxième édition qui a eu pour thème « Pour quelle métiers de l'Informatique est-tu fait ? » a été couplée avec la cérémonie de remise d'attestation. Les participants ont eu des rudiments nécessaires pour leur

orientation et leurs objectifs. D'autant plus que la « Week Tech Cami » leur a permis également de rencontrer et d'échanger de front avec les professionnels du numérique, de se connaître, de partager leurs expériences et leurs compétences, mais aussi de réfléchir et débattre sur des cas pratiques concernant l'évolution du numérique en République du Congo ainsi que les débouchés y afférents.

Durant trois jours, les apprenants ont navigué sur les ateliers thématiques, à savoir la maintenance des ordinateurs ; les Macros ; le Design ; la création des sites Web, des jeux vidéo et des logiciels ; l'administration des bases de données ; la création des applications

mobile (Android et IOS) et la mise en place d'une architecture client-serveur.

Ces journées ont été donc, selon l'un des participants, des occasions riches en conseils et astuces pour apprendre tous les secrets du métier qu'ils visent.

Pour le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe Moukouma, la « Week Tech Cami » est un espace qui a pour vocation de promouvoir et de vulgariser les métiers de l'informatique. Elle se veut être un véritable carrefour des passionnés et des professionnels du monde numérique, un point de rencontre, d'échange et de partage sur les avancées vertigineuses de la technologie numérique. Elle est aussi un lieu d'ap-

prentissage et de découverte des non-initiés dans le domaine de l'informatique.

« Notre centre a une tradition d'exigence et d'excellence avant de décerner son attestation. Les technologies de l'information, l'innovation, étant des atouts pour le développement économique et surtout du numérique au Congo, le Cami entend mieux préparer l'avenir des jeunes congolais », a déclaré son coordonnateur. Il a invité tous ceux qui sont intéressés à rejoindre ce centre pour les formations aux métiers, précisant que la rentrée est prévue pour le 8 janvier. Signalons que bien avant la cérémonie de clôture, deux projets en infographie ont été présentés. Il s'agit notamment

des modèles du catalogue du styliste Kachidi par l'apprenant Cyr Sikouet et du projet d'un apprenant en Accesssur à la gestion des lycées commerciaux par l'apprenant Willy Ouadiabantantou. Aussi, vingt-huit apprenants dont trois en infographie, sept en deuxième niveau bureautique, dix-sept en premier niveau bureautique et un en Access bureautique ont été attestés. Gyl Tchimbabelela a été déclaré major en bureautique avec une note de 25/30.

Cette deuxième édition la « Week Tech Cami » s'est achevée en présence du directeur départemental de la formation qualifiante au ministère de l'enseignement technique, Maximin Ngampika.

Rock Ngassakys

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Le directeur de l'administration et des ressources humaines informe les agents de la présidence de la République que le programme des obsèques de M. Julien Mavoungou, décédé le 24 décembre 2017 au CHUB, se présente de la manière suivante :
vendredi 5 janvier 2018 à Brazzaville
9h-10h30 : levée de corps et recueillement à la morgue municipale ;
10h30-12h : aéroport international Maya-Maya pour le transfert du corps à Pointe-Noire ;
14h-16h : arrivée et dépôt du corps à la morgue de Pointe-Noire.
samedi 6 janvier 2018
9h-10h : levée de corps à la morgue de Pointe-Noire ;
10h-12h : exposition de la dépouille au domicile familial, quartier Mongo Mpoukou ;
12h30 : départ pour le village Tchizalamou (district de Madingou-Kayes) ;
15h : inhumation ;
17h : retour et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et Bali Antosiane ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille Gobali Eudoxie Arsia, survenu le 30 décembre 2017 à Ewo. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo importe 75% de ses besoins nutritionnels

Le gouvernement et les partenaires au développement s'attèlent à renverser la courbe, en mettant l'accent sur la coordination des projets agricoles et l'amélioration des filières clés.

Les autorités nationales ont promis de mobiliser les financements nécessaires pour relancer les cultures de manioc, banane et cacao. Les techniques de culture rudimentaires jusqu'alors pratiquées seront modernisées, grâce aux opérations d'irrigation dans des zones de production et la mécanisation de ces filières.

Ciblant essentiellement les filières manioc et banane plannain qui constituent des aliments de base des Congolais, les autorités entendent garantir la sécurité alimentaire, baisser les prix des denrées pour satisfaire le panier de la ménagère et surtout lutter contre la pauvreté dans les pays.

La représentante résidente de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture

et l'alimentation (FAO) au Congo, Suze Percy Philippini, évoquait le même sujet devant



L'étalage de banane dans un marché de la place

les parlementaires, le 29 décembre dernier à Brazzaville, au cours d'un atelier consacré à la validation de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'avant-projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement

du Conseil national de l'alimentation et de la nutrition. Suze Percy Philippini milite

« *tritionnel de la population* », avait-elle dit.

Pourtant ces dernières an-

alimentaires.

Ce taux élevé d'importation est dû, d'après l'agence onusienne, à la faible production alimentaire au niveau national. La prévalence de l'insécurité alimentaire nationale est à l'ordre de 30,5% pour la période de 2014 à 2016, a fait savoir la représentante de la FAO. Le Congo dispose d'énormes potentialités naturelles pour développer les activités agricoles et le monde rural. Avec ses douze millions d'hectares de terre arable, le pays bénéficie d'un bassin hydrographique largement suffisant et d'une pluviométrie abondante durant toute l'année. Dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'est engagé à relancer le secteur. « *Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'Etat 2018 devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement* », a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

pour la concrétisation de ces nouveaux programmes de développement agricole, afin de permettre une meilleure coordination de l'ensemble des interventions dans ce secteur vital, mais surtout « *l'augmentation durable de la disponibilité alimentaire et l'amélioration de l'état nu-*

nées, l'Etat a injecté plusieurs milliards F CFA dans les différents projets agricoles, mais n'ont pas produit les résultats escomptés. Rien qu'en 2016, le pays a pu débloquer 1,2 milliard de dollars américains, environ 727,2 milliards FCFA pour importer des produits

AGRICULTURE

Grégoire Bani a pris ses fonctions à la tête du Prasac

De nationalité congolaise, le nouveau directeur général du Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac) a pris ses fonctions le 27 décembre dernier à N'Djamena au Tchad.

Ancien directeur de l'Institut national de recherche agronomique, Grégoire Bani a été nommé à la tête du Prasac pour un mandat de cinq ans non renouvelable, en octobre 2017 par décision de la conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Il a été installé dans ses nouvelles fonctions par le représentant de la Cémac au Tchad, Abakar Mallah Mourcha, en présence de l'ambassadeur du Congo dans ce pays, Célestine Kouakoua, et d'autres responsables des institutions régionales.

Le nouveau directeur du Prasac a appelé ses collaborateurs à mettre à contribution leur intelligence pour



Grégoire Bani

valoriser les ressources à travers l'appui à l'élaboration et la mise à disposition des technologies et innovations afin d'assurer une production agricole durable dans la Cémac.

« *Notre métier est un apprentissage permanent.*

Plus j'apprends des choses en vue d'approcher le trop plein des connaissances, plus je me rends compte de la profondeur abyssale de mon ignorance. C'est pour vous dire que je vais dès ce jour commencer un nouveau cycle d'appren-

tissage », a-t-il déclaré.

Le Dr Grégoire Bani a travaillé pendant plusieurs années en qualité de chercheur en développement agricole et d'administrateur dans les institutions nationales, régionales et internationales. Il a mené des travaux de

recherche sur des maladies qui affectent des cultures, notamment la mosaïque du manioc.

Le Prasac a, entre autres missions de renforcer les capacités institutionnelles et scientifiques des systèmes nationaux de recherche agricole, en favorisant le partage des savoirs, la promotion et le pilotage de la recherche pour les objectifs de développement. Il est également chargé de construire et mettre en œuvre des projets de recherche prioritaires pour le développement durable en Afrique centrale. La production végétale, animale, halieutique, forestière et l'environnement figurent parmi ses domaines de compétence. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, et la communauté scientifique nationale ont rendu un hommage au Dr Grégoire Bani peu avant son départ pour le Tchad.

Christian Brice Elion

PROTECTION SOCIALE

Le projet « Lisungi » élargi à quatre nouvelles localités

Grâce au financement additionnel de la Banque mondiale (BM) à travers l'Association internationale de développement (IDA), le projet « Lisungi », système de filets sociaux, sera étendu à Gamboma et Ngo (dans les Plateaux), Dolisie (Niari) et Goma-Tsé-Tsé (Pool).

Après plus d'une année d'inertie à cause du non-versement de la contrepartie du gouvernement congolais, le projet « Lisungi » pourrait répartir sur des nouvelles bases en 2018.

En effet, le parlement a autorisé, en décembre dernier, le projet de loi ratifiant l'accord de financement additionnel entre le gouvernement et l'IDA de la BM, en vue de l'extension de ce projet. Selon une source proche du dossier, c'est sur la base des résultats obtenus et tenant compte des difficultés financières du pays que la BM s'est proposée d'apporter un financement additionnel de dix millions de dollars américains, soit environ 6,2 milliards FCFA. Consolider le système national actuel de filets de sécurité sociale

Ce financement permettra de consolider le système natio-



Une bénéficiaire percevant son allocation à la banque postale de Brazzaville/Adiac

nal actuel de filets de sécurité sociale et le Registre social unique des programmes sociaux. Le but étant de créer la synergie avec d'autres secteurs tels que l'éducation, l'emploi, l'agriculture et la santé. L'enveloppe permettra également d'augmenter la part du financement de la BM qui se situait jusque-là à 11,8% contre 88,2% pour le Congo et d'augmenter la couverture géographique, ainsi que l'efficacité des programmes de transferts monétaires dans le pays.

Du côté du gouvernement, un signal fort a été donné, en témoigne le deuxième axe du projet de budget 2018, qui s'articule autour sur la préservation des filets sociaux, notam-

ment en faveur des couches les plus fragiles.

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le gouvernement a signé, en juillet 2016, une convention de financement additionnel avec l'Agence française de développement (AFD). Se chiffrant à environ cinq milliards FCFA, le financement AFD couvre 3 503 ménages hétéroclites contre 1 204 ménages monoparentaux, constitués essentiellement des personnes âgées établies à Mfilou, Djiri, Madibou et Loandjili. Actuellement, 8 675 ménages sont sélectionnés et attendus aux forums d'enrôlement, soit : Loandjili, 1145 ; Djiri, 734 ; Madibou, 4080 et Mfilou, 2716.

« Ça n'a pas été facile en 2017,

mais il y aura du positif en 2018 »

Les opérations de paiement des ménages du projet « Lisungi » ont démarré en juillet 2015 et se sont poursuivies timidement en 2016, avant d'être interrompues en 2017, où aucun paiement n'a été assuré.

En effet, le projet prévoyait sept paiements dans chaque localité, notamment trois en 2015 et quatre en 2016. Selon le coordonnateur de l'Unité de gestion du projet, Alfred Constant Kiakouama, depuis sa mise en œuvre, quatre paiements ont été assurés aux ménages de la Cuvette ainsi que de Pointe-Noire et trois à ceux de Brazzaville. Au 30 juillet 2016, 3 039 ménages éligibles sur 5000 ont été payés contre 634 personnes âgées vivant seules.

« Le problème est relatif à la conjoncture financière difficile que connaît le pays ces dernières années. Le gouvernement met des bouchées doubles pour qu'au premier trimestre 2018, des actions soient menées en faveur des ménages. Je voudrais donc profiter de l'occasion pour inviter les ménages à s'armer encore de patience. Le bout du tunnel n'est plus loin. Le gouvernement et ses parte-

naires ne les ont pas oubliés », a rassuré le coordonnateur, dans une interview accordée au Magazine du projet, estimant qu'il y aura du positif en 2018. Sont précisément concernés par ces paiements, les ménages vivant dans les sept localités pilotes (Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, Mvou-Mvou, Oyo et Makoua). Mais, pour éviter des frustrations, les différentes parties se sont accordées pour que les allocations soient versées pour l'ensemble des ménages des onze zones d'intervention du projet. Cofinancé par le gouvernement congolais, la BM, l'AFD et l'Unicef, le projet « Lisungi » vise à promouvoir le bien-être des familles pauvres à travers des transferts monétaires. D'après des témoignages, ce projet a augmenté significativement le taux de fréquentation scolaire des enfants des ménages bénéficiaires à Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, Oyo, Makoua et Mvou-Mvou. Aussi, plusieurs chefs de ménage ont investi dans les activités génératrices de revenus et ont vu leurs conditions de vie s'améliorer substantiellement.

Parfait Wilfried Douniama



BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT



4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

ACCORD DE PAIX DE KINKALA

Elvis Okombi Tsalissan : « *Ma réserve tient au fait que Ntoumi est un récidiviste* »

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le président du Conseil supérieur du centre (Cosup) et coordonnateur national de « Po na Ekolo, Samu na Bwala », Elvis Girel Tsalissan Okombi, a déclaré qu'il émet des réserves sur l'accord de paix signé le 23 décembre 2017, à Kinkala, entre le gouvernement et les représentants de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi, au motif que ce dernier est un récidiviste. Elvis Okombi a mis à profit cet entretien pour confirmer son soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): On n'entend plus parler du Conseil supérieur du centre. Que se passe-t-il ?

Elvis Girel Tsalissan Okombi (E.G.T.O.) : Depuis la fin du processus électoral, le Cosup n'a pas encore fait le point de ces scrutins. Cependant, nous comptons relancer les activités d'ici au mois de février par l'organisation de la première session inaugurale de l'année 2018.

L.D.B. : Comment se porte le mouvement « Po na Ekolo, Samu na Bwala » ?

E.G.T.O. : Je tiens à vous dire que si notre mouvement n'organise plus d'activités, c'est parce que le contexte politique a changé. Si hier nous faisons de la mobilisation pour défendre un certain nombre de valeurs, aujourd'hui, il est question de recadrer l'action de ce mouvement en y incluant d'autres objectifs. En effet, le comité directeur de « Po na Ekolo, Samu na Bwala » sera convoqué en session ordinaire la semaine prochaine. Au cours de ces retrouvailles, nous allons adopter un nouveau programme d'activités dans lequel nous mettrons un accent particulier sur l'encadrement des jeunes et la culture en-



Elvis Okombi Tsalissan

trepreneuriale pendant cette période de crise économique et financière.

L.D.B. : Comment appréciez-vous l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi, le 23 décembre dernier à Kinkala ?

E.G.T.O. : Il est nécessaire de vous rappeler que M. Ntoumi avait pris les armes pour contester les résultats de

l'élection présidentielle du 20 mars 2016 auxquelles il n'était pas candidat. C'est ainsi que les Forces armées, sur instruction de leurs chefs hiérarchiques, se sont rendues dans les forêts du Pool à sa recherche, parce qu'il était visé par un mandat d'arrêt. Pendant près d'une année, les éléments de l'armée n'ont pas pu mettre la main sur l'infortuné. Nous sommes surpris qu'au lieu de l'arrêter et de le présenter à la justice pour qu'il réponde de ses crimes, c'est un accord de paix qui est signé, à la place, entre le gouvernement et ses représentants. Nous pensons que M. Ntoumi est récidiviste. Ce que nous craignons c'est que s'il revient vivre à Brazzaville, ce sera une manière de recréer l'insécurité dans la capitale. Nous pensons qu'il n'est pas un homme de paix.

Cependant, au cours de son discours sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier, le chef de l'Etat a demandé à chaque Congolais de donner de la chance à cet accord qui constitue, a-t-il déclaré, un moyen de ramener la paix dans le Pool. Etant donné que nous sommes l'un des maillons de soutien du président de la République et tout en émettant nos réserves par rapport à cet accord, nous

laissons la chance à M. Ntoumi et aux initiateurs de ce texte de nous prouver que le Révérend est un homme de paix.

L.D.B. : Quel est le point qui a plus retenu votre attention dans le discours sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, délivré par le président de la République, le 30 décembre dernier ?

E.G.T.O. : Depuis pratiquement deux ans, nous avons mené des campagnes de sensibilisation à la corruption et autres infractions connexes à travers le mouvement « Po na Ekolo Samu, na Bwala ». Nous pensons que ces vices sont comme le cancer dans la mesure où ils détruisent le tissu social et économique d'un pays. Quand nous avons entendu le chef de l'Etat appeler les Congolais à lutter contre ces vices, nous nous sommes réconfortés dans notre combat. C'est ainsi qu'en 2018, le mouvement « Po na Ekolo, Samu na Bwala » va redoubler ses efforts dans la sensibilisation contre les antivaleurs.

L.D.B. : Avez-vous un dernier mot en guise de conclusion à cet entretien ?

E.G.T.O. : Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les lecteurs de votre journal et tenons à exhorter les militants du Cosup et de « Po na Ekolo, Samu na Bwala » à ne pas fléchir dans le soutien au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans le respect des valeurs qui caractérisent le centre politique.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LIVRE

L'essai « La femme congolaise et la défense de la nation » présenté au public

L'ouvrage, fruit d'une réflexion de la vie professionnelle de l'auteure dans l'armée congolaise, explique comment la femme militaire peut s'émanciper dans sa carrière

Parue aux éditions Hemar, l'œuvre présentée et dédicacée le 3 janvier, à Brazzaville, compte 143 pages et est divisée en deux parties, à savoir le contexte social historique et politique ; des problèmes, perspectives et suggestions. Elle est subdivisée en cinq chapitres.

Cet ouvrage contient également des illustrations des femmes dans l'armée congolaise, des décisions portant incorporation de recrues de la classe 1974 ainsi que des appelés de la classe 1975 et le décret 75/328 du 14/7/75 fixant les diverses indemnités allouées aux militaires. On y trouve aussi les hymnes nationaux du Congo, notamment La Congolaise et Les trois glorieuses.

« La femme congolaise et la défense de la nation » est l'aboutissement d'une longue réflexion et d'une recherche approfondie sur la condition et le devenir de la femme au sein de Forces armées congolaises. « Il y a quarante ans que la femme militaire a été progressivement intégrée. Aujourd'hui, elle a évolué. Elle a appris par ses propres efforts. Ces femmes sont nombreuses à

occuper des postes de responsabilités, avec l'encadrement de la hiérarchie qui donne assez de possibilité aux femmes dans l'armée. Pour cela, il faut de la compétence, de diplôme pour un tel galon », a indiqué l'auteure. Aline Olga Lonzaniabeka a invité les femmes à les rejoindre dans l'armée afin de travailler la main dans la main.

La Congolaise a toute sa place dans la défense du pays

Présente à la cérémonie de présentation de l'ouvrage, la ministre de la Promotion de la femme, Inès Nefer Bertille Ingani, a dit que le livre du lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka est le premier du genre dans le domaine de l'armée. Il constitue une preuve de la volonté des femmes qui ont choisi par vocation le métier des armes. Les femmes congolaises ont toute leur place dans le domaine de la défense et de la sécurité au même titre que celles du monde entier évoluant dans les autres secteurs d'activités. Partout dans le monde, a signifié la ministre, les femmes se mobilisent, elles prennent conscience du fait que le moment est venu pour s'affirmer là où elles sont par la compétence et le mérite.

Elle a interpellé les femmes à ne pas avoir peur de s'engager dans le métier des armes. A celles qui y sont déjà, la ministre les a encouragées à résister à toutes formes de pression et de dénoncer toute attitude qui les déshonore au sein des casernes. Elles doivent assumer avec honneur et fierté les missions qui leur sont assignées au niveau de l'Etat, a-t-elle déclaré. Inès Nefer Bertille Ingani a aussi rappelé aux hautes autorités militaires qu'à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, quarante-trois ans après l'intégration des femmes dans la force publique, une de leurs doléances était de voir une ou plusieurs d'entre-elles nommées au grade de général.

Pour sa part, l'ambassadrice du Congo à Cuba, Rosalie Kama Niamaoua, également invitée à la présentation de cette œuvre, a déclaré : « Nous allons tous nous battre pour que les jeunes filles congolaises puissent avancer en connaissance, en compétence pour occuper les postes de responsabilité ».

Dénoncer le harcèlement sexuel dans les casernes

Faisant la critique du livre, le chef d'état-major particulier du Premier ministre, Prosper Nkonta Mokono, pense que cet essai offre à l'auteure une certaine liberté, qui ne lui permet pas d'approfondir des aspects d'écriture, de style. De son point de vue du fond, il s'agit donc

d'un débat qui a été ouvert. « Aujourd'hui, les femmes sont nombreuses dans l'armée en tenant compte de l'avancée des études qui a été menée, si demain nous trouvons d'autres voies, je ne suis pas opposé à ce qu'elles viennent encore plus nombreuses dans l'armée, pour le moment, elles doivent être médecins (...), elles doivent travailler dans la communication, l'administration ..., mais dans les troupes, je souhaite que nous puissions encore discuter », a martelé le chef d'état-major du chef du gouvernement. Le lieutenant-colonel Aline Olga Lonzaniabeka a juste effleuré le domaine du harcèlement sexuel au sein de l'armée, a relevé Prosper Nkonta Mokono. « Il faut en parler, si l'on n'en parle pas nous ne devons pas résoudre ce problème, il faut dire ce que font les hommes dans les force armées congolaises », a-t-il souhaité.

Par ailleurs, il a félicité l'auteure de l'audace qu'elle a eue à écrire sur ce thème. « Vous avez osé, vous avez montré que seule la lutte libre. Vous avez posé le problème que nous devons débattre pour que nous allions de l'avant. Ce livre mérite d'être documenté », a-t-il recommandé. Le patron des éditions Hemar,

Kadima Nzuji, s'est dit quant à lui heureux de découvrir une jeune femme militaire déterminée à aller jusqu'au bout de sa pensée. « Aline a eu ce courage d'aborder le thème « la femme dans l'armée congolaise », ce thème difficile de par sa nature. Je l'encourage à produire d'autres œuvres qui puissent nous permettre de mieux comprendre le devenir de la femme au sein de l'armée congolaise. Je suis heureux de la compter parmi les auteurs de l'édition Hemar », a martelé Kadima Nzuji.

L'auteure

Aline Olga Lonzaniabeka est officier d'administration qui a reçu sa formation initiale d'officier à l'académie militaire Marien-Ngouabi. Elle a fait partie de la première promotion ayant en son sein le personnel féminin dénommée « Promotion commandant Essongo 1998-2001 ». Elle est titulaire d'une licence d'études supérieures de l'administration et des entreprises obtenue au Sénégal. Elle est en service à la Maison militaire du président de la République.

L'ouvrage « La femme congolaise et la défense de la nation » est sa première œuvre. Ce livre a été préfacé par le général Norbert Dabira.

Rosalie Bindika

INTEMPÉRIES

Plusieurs quartiers de Pointe-Noire dans l'eau

La grande pluie de la journée du 4 janvier qui s'est abattue dans la ville océane a occasionné plusieurs inondations dans la quasi-totalité des arrondissements.

Au centre-ville, par exemple, le tronçon de l'avenue allant de l'hôtel Elais jusqu'à l'avenue Mâ-Loango a été totalement débordé d'eau. Les quelques véhicules qui y passaient étaient comparables à une véritable course des hippopotames en train de blaguer au bord d'un fleuve. Les fonctionnaires travaillant dans les environs sont restés terrés dans leurs bureaux pendant près de quatre heures environ, avant que les eaux ne prennent peu à peu la direction de l'océan. « Nous sommes devenus des vrais aquatiques, et il faut le faire pour chercher des potentiels clients qui auraient des difficultés à sortir de leurs bureaux », a déclaré un chauffeur de taxi, passé non



Des véhicules roulant sur les avenues inondées au centre-ville de Pointe-Noire

loin de la Radio-Congo-Pointe-Noire. Des caniveaux et des petites rues ont été débordés. Cela aura probablement des

conséquences désastreuses, à en croire ceux qui parlaient du centre-ville pour des quartiers populaires.

La population craint qu'une deuxième pluie du genre ne s'abatte sur la ville. Aucune grande artère de la ville n'est

épargnée en temps de grande pluie, y compris les ruisseaux et rivières qui n'ont jamais été curés de tout leur dépotoir. Les rivières comme Bakadilla, Tchinouka, les tronçons de l'avenue Charles-De-Gaulle allant de la SNPC jusqu'à ENI-Congo et l'autre qui va du centre para-médical Jean-Joseph-Loukabou à l'amorce du rond-point de la République tout comme le tronçon de l'avenue Marien-Ngouabi qui va de l'arrêt Km4 jusqu'à l'amorce de la station-essence et le rond-point de Château-d'eau sont débordés par des eaux.

Il est certain que par endroit, cette pluie a du causer d'énormes dégâts matériels surtout que celle-ci a débuté vers 10 h et a continué de s'abattre jusqu'à tard dans l'après-midi. Dans certains quartiers, notamment comme Saint-Pierre, qui déjà par le passé a été victime des inondations lors des pluies pareilles, la psychose gagne certains habitants.

Faustin Akono

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Le mois de janvier s'annonce très chaud

De la musique avec le concert de Fanie Fayar à l'exposition de peinture d'Artemel Mouy en passant par le stand-up avec les Camerounais Valéry Ndongo et Marcus, le programme du mois de janvier à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire s'avère bien alléchant avec ces têtes en une. Ciné jeunesse, cinéma hors les murs, littérature et conte seront aussi de la partie.

Côté spectacles, c'est l'étoile montante de la chanson congolaise, Fanie Fayar, tête d'affiche du programme, qui inaugurera, le 13 janvier, la scène de la salle Tchicaya-U-Tam'si de l'IFC pour cette nouvelle année. Médaille d'or aux Jeux de la Francophonie en Côte d'Ivoire, l'artiste, qui a confirmé son talent et conquis les cœurs par sa belle prestation faite à cet événement, présentera son tout nouvel album intitulé «Boyamba Ngai». Le concert de Fanie Fayar est très attendu des Ponténégrins qui ont soif de la voir sur scène. Autre rendez-vous très attendu, la célébration du stand-up à l'IFC du 23 au 27 janvier avec les humoristes camerounais Markus et Valéry Ndongo qui rendront hommage à leur compatriote Jean-Miché Kankan (1956-1997), considéré comme le Coluche de l'Afrique. Dans le cadre de la 3e édition du concours de stand-up que l'IFC de Pointe-Noire organise, Valéry Ndongo, déjà bien connu des Ponténégrins, animera les 25 et 26 janvier un atelier de coaching pour les professionnels et les lauréats de la demi-finale des amateurs. Les finales des ama-

teurs et professionnels ainsi que le show de Markus interviendront le soir du 26 janvier. L'évènement sera clôturé le 27 janvier avec Lymane, Ange Pémo et Yane (lauréats de 2017), en première partie et Valéry Ndongo en seconde partie.

Du 20 janvier au 10 mars aura lieu à l'IFC l'exposition du jeune Brazzavillois Artemel Mouy. Fruit de l'école de Peinture de Poto-Poto, l'artiste peintre, qui est aussi membre des Ateliers Sahn, a participé à trois éditions consécutives des Rencontres internationales de l'Art contemporain organisées par lesdits ateliers. « Il a reçu plusieurs prix dont le dernier lui a permis d'aller en résidence de création à la Fondation Blachère (APT, France) en 2015. Il était également présent lors de la rétrospective des Ateliers Sahn, présentée à l'IFC de Pointe-Noire en février 2017 », précise-t-on dans le programme.

Le cinéma hors les murs ouvre ce programme avec la projection, le 9 janvier, au Cercle culturel pour enfants à Mpaka, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, de «Rasta Rockett» de Jon Turteltaub, comédie culte des années 1990 qui retrace la folle aventure de l'équipe de bobsleigh de la Jamaïque aux jeux Olympiques d'hiver de Calgary. Le film «Maman Colonelle» de Dieudo Hamadi (Prix du festival cinéma du réel 2017), qui aborde la question des violences faites aux femmes et aux enfants en RDC, sera projeté le 16 janvier à l'IFC suivi de «Stavisky» d'Alain Resnais, film dont le rôle principal (Stavisky) est tenu par Jean-Paul Belmondo.

L'IFC renoue avec le conte dès le 13 janvier avec Gisèle Tchicaya et Nestor Mabiala. Le ciné jeunesse est toujours de la partie. Les plus petits se régaleront le 10 janvier avec « Le Jour Des Corneilles» (le fils Courge vit au cœur de la forêt, élevé par son père, un colosse tyrannique qui lui interdit d'en sortir. Jusqu'au jour où il sera obligé de se rendre au village et fera la rencontre de la jeune Manon) et le 24 janvier avec «The Wild» (Histoire des animaux du zoo qui s'embarquent dans une folle aventure, de la jungle urbaine de New York, à la jungle sauvage d'Afrique). Jean-Baptiste Tati Utalienne animera deux conférences littéraires à l'IFC, le 17 janvier, sur le livre intitulé «Le mariage de Figaro» de Beaumarchais et le 31 janvier sur «Lanté peuple», de Sony Labou Tansi, une oeuvre au programme scolaire congolais.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SEPTIÈME ART

« Les Aventuriers du cinéma perdu » arrivent à Brazzaville

Le film documentaire réalisé par Masseur Pethas sera projeté le 12 janvier dans la salle de presse du ministère de la Culture et des arts, en présence des cinéphiles et du public.



Le ministère de la Culture et des arts Crédit photo «DR»

En quarante-trois minutes, le film documentaire retrace l'odyssée des amoureux du cinéma congolais, qui ont bravé intempéries, parcourant monts et vallées, défiant la chaîne montagneuse du Mayombe pour dire que le cinéma congolais existe et qu'il a quelque chose à léguer à la postérité.

Ce film est le fruit de la grande aventure artistique et touristique dénommée «La caravane du cinéma congolais» qui a réuni les cinéastes et cinéphiles nationaux, du 14 au 20 août dernier. Une expérience qui sera du reste renouvelée en 2018 avec pour point de départ, Madingou, dans le département de la Bouenza, et Edou, dans la Cuvette, comme point de chute.

Le projet «Caravane du cinéma

congolais» a pour objectifs de reconquérir le public qui, aujourd'hui, s'est détourné des productions audiovisuelles locales au profit de celles venues d'ailleurs, de recréer la dynamique et ressusciter l'espoir ainsi que l'envie de croire au cinéma national. Ainsi, de Pointe-Noire à Madingou en passant par Hinda, Les Saras, Dolisie, Loudima, Nkayi, des films produits au Congo par des Congolais ont été projetés, suscitant à chaque étape des échanges et des débats enrichissants entre le public et les initiateurs du projet après chaque séance. De nombreux partenaires vont apporter cette année leur concours pour la réussite de cette aventure qui a besoin du soutien de tous pour sa pérennisation.

Hervé Brice Mampouya



Fanie Fayar

MOTS FLECHES N°160

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ELLES PRIENT ALLAH	▼	RAPACES DIURNES	▼	ARBUSTES DES HAIES	▼	ORGANISME EUROPEEN	▼	COUVRIR LE CORPS	▼	PRÉNOM FÉMININ	▼	IL AURA DES GALONS
FAUVES		UN CARACTÈRE GREC		POUR UN OPPOSANT		INSECTICIDE		ARME DE ROLAND		TOMBEAU SOUS LE SOLEIL		
	▶							ÉLASTIQUE				
SECRÉTAIRE	▶											
GROUPES MUSICALS												
	▶							FAIRE SON NID EN ALTITUDE				
								PITON ROCHEUX				
TROUBLE AFFECTIF		IL SE BOIT À L'HONNEUR	▶			LIVRE SACRÉ DES MUSULMANS	▶					ANCIEN IMPÔT
		CEINTURE										
	▶			TEL UN TISSU NON TRAITÉ	▶					TYPE DE NANA		
				DIMINUER								
PAYSAGES CÔTIERS DU FINISTÈRE	▶					BOÎTE DE RANGEMENT	▶					CHASSES L'ODEUR DE RENFERMÉ
MARIERA						LA BELLE SAISON						
	▶					CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	▶			DEGRÉ DE JUDOKA		
										DEVANT LES AUTRES		
DEVENU BANAL À FORCE DE REDITES		IMPROVISATION EN JAZZ	▶			CRIS DE MÉCONTENTEMENT	▶					
		MOT D'AJOUT				BEAUCOUP						
	▶			BON ENDRIT OU BÂTIR		GRANDE ÉCOLE ANGLAISE	▶			DES ÉPÉES		HARNACHÉE
						PAS AMATEURS						
FIRME PÉTROLIÈRE		EN EXCÈS	▶									
		SUBIR DES CONSÉQUENCES				FINAUTES	▶					
	▶			BORDURE DE TISSU								
				DURILLONS						ENTRE LE SUD ET L'EST		
PRIS DE PASSION	▶					CHIFFRE IMPAIR	▶					JOUR DE REPOS
OBLIGATION DE TRAVAIL						CE SONT DES PARESSEUX						
	▶			GARDIEN DE L'ÉTHIQUE À LA TÉLÉVISION	▶			INITIALES DEVANT LE CHRIST	▶	SPÉCIALISTE DES AFFECTIONS DE LA GORGE		
PRENDRAI LA ROUTE	▶											
GYMNASTIQUE SPORTIVE						BESTIOLE	▶					
	▶			MAUVAIS CHEVAL	▶					BONNE DAME		

SUDOKU N°160

>FACILE

1	3		6	4				
	4			3				9
				5	8	1		4
	8	7		9		6	5	
6				7				2
	5	3		8		9	7	
9		8	5	6				
	1			2			6	
				1	4		8	5

>MOYEN

5		3	9	2		1		
1	9			8		7	5	
7								6
9	5	6	7		8			
			2		1	8	6	9
4								5
	3	8		1			4	7
		5		7	9	6		8

>DIFFICILE

9		6	2		5			
	4				8	5		
	2	5	1					9
		3					9	2
4	9						5	1
2	7					8		
5					3	2	1	
		4	7				3	
			5		1	4		8

MOTS CROISÉS N°160

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Il est très accroché à son Rocher. - 2. Qui concerne les bêtes. Apprhis par cœur. - 3. Estomac de ruminant. Titre déposé en 1917. - 4. Ça amène la suite. Beau brun. - 5. Elle est partagée pendant l'office. Particule noble. - 6. Désinence verbale. Clamera haut et fort (s'). - 7. Un punch qui n'a rien de créole. C'est-à-dire. Étendue de pierres. - 8. Arrose Munich. Piqué de par en par. - 9. Des individus. Liquide en fût. - 10. Celui de Gibraltar sépare Europe et Afrique. Héritages du passé.

>VERTICALEMENT

A. Étape intermédiaire pour qui projette de rouler carrosse. - B. Elle aimerait bien avoir la paix. Frère d'Électre. - C. Qui ne connaît sa Maison carrée ? Portion du gâteau. - D. (Qu'il) diffuse sur les ondes. Rame en capitale. - E. Dialecte chinois. Et pas ailleurs. Bas de carte. - F. Pacino intime. Spécialité basque. - G. Port de l'Hérault. Cardinal de Metz. - H. Qui n'en croit pas ses yeux. - I. Adeptes du service public. Distingué. - J. Elle vient du Perche. Ils servent aux gymnastes.

MOTS À MOTS N°160

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① G R E S + A I L E =
- ② R A G E + T E S T =
- ③ O C R E + N E R F =

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°159

M	G	G	H	A	Z						
H	A	M	E	A	C	C	R	O	C		
C	O	N	S	E	R	V	A	T	I	O	N
C	A	R	A	C	T	E	R	I	E	L	N
R	E	S	E	R	V	E	S	L	A		
B	O	A	N	E	E	S	A	O	U	L	
N	U	I	S	E	T	I	E	N	N	E	
X	I	D	I	T	S	E	R	S	E	S	
	D	I	O	R	E	R	E	E			
G	E	R	O	N	I	M	O	E	S	S	E
P	A	T	B	A	L	I	S	A	L		
C	A	P	I	T	U	L	E	R	U	S	A
N	I	E	E	I	O	P	T	E	R		
N	O	E	T	R	E	M	I	E	R	G	
U	R	B	A	I	N	S	U	C	A	I	
M	I	S	E	A	S	P	E	A	C	E	

MOTS CROISÉS N°159

I	N	O	B	S	E	R	V	E	E
N	O	N	R	E	T	O	U	R	
I	N	I	V	D	E	O	N		
T	E	S	S	E	R	E	T	U	
I	A	S	O	U	M	I	S		
A	G	I	T	U	R	E	S		
L	A	G	O	N	S	T	E	E	
I	T	O	U	S	U	R	E	T	
S	E	N	T	I	E	S	A		
E	S	E	R	S	E	S	I		

SUDOKU N°159

1	7	5	3	4	9	2	6	8
9	3	6	2	8	1	5	4	7
8	2	4	6	7	5	1	3	9
7	6	9	5	2	4	8	1	3
2	4	1	8	3	6	9	7	5
5	8	3	1	9	7	6	2	4
6	1	7	9	5	3	4	8	2
4	5	8	7	1	2	3	9	6
3	9	2	4	6	8	7	5	1
4	3	5	7	6	8	9	1	2
9	8	1	5	3	2	6	7	4
7	2	6	1	4	9	3	5	8
5	4	2	9	1	7	8	6	3
8	1	7	3	2	6	4	9	5
3	6	9	4	8	5	1	2	7
1	5	8	6	7	4	2	3	9
6	7	4	2	9	3	5	8	1
2	9	3	8	5	1	7	4	6
1	2	3	8	5	7	4	6	9
5	8	7	4	6	9	2	3	1
9	4	6	3	1	2	7	8	5
8	9	1	5	4	6	3	7	2
2	3	4	7	8	1	9	5	6
6	7	5	2	9	3	8	1	4
7	6	2	1	3	4	5	9	8
3	5	9	6	2	8	1	4	7
4	1	8	9	7	5	6	2	3

MOTS À MOTS N°159

1/ MAUGRÉER - 2/ PÉTARADE - 3/ TRAGÉDIE.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

L'assurance maladie et la couverture sanitaire dans l'agenda 2018

Un comité doit être remis en place afin de travailler à l'aboutissement des deux dossiers pour le bien être sanitaire de la population, à en croire la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo.

La ministre de la Santé et de la population a échangé, le 4 janvier, avec les cadres de son département, les directeurs généraux des hôpitaux généraux y compris les directeurs. 2018, selon elle, sera aussi l'année de l'ouverture de l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomez (Brazzaville).

Se fondant sur les orientations du président de la République dans son message sur l'état de la nation, Jacqueline Lydia Mikolo a mis en garde sur certains travers et antivaleurs. Les sanctions sont prévues et les prévenus seront sanctionnés, a-t-elle déclaré.

Elle a, par ailleurs, exhorté les directeurs généraux et autres responsables de son département ministériel à faire régulièrement des audits de contrôle interne des différentes structures dont ils ont la charge.

Au sujet des cotisations prélevées pour des pensions dont a fait état le président de la République, et qui malheureusement ne sont pas reversées dans les caisses de la sécurité sociale, la ministre de la Santé et de la population a reconnu que les structures de santé sont également concernées. « *Un travail de vérification sera fait pour mettre de l'ordre* », a-t-elle promis.

De ces échanges fructueux, il en ressort que la santé des Congolais demeure une priorité.

R.M.

CHAN MAROC 2018

Le Premier ministre met en route les Diabes rouges

« 2018 est l'année de toutes les réussites sur tous les fronts », a déclaré le chef du gouvernement, Clément Mouamba, rappelant au onze national la détermination qu'il doit afficher pour défendre le drapeau tricolore.



A quelques heures de leur départ pour le Maroc où ils disputeront le Championnat d'Afrique des nations (Chan), les Diabes rouges ont été reçus hier par le Premier ministre pour une mise en route. « *Vous allez à un combat décisif en ce début d'année. Les Congolais attendent de vous des résultats. A vous de montrer que le Congo va démarrer l'année 2018 par des victoires* », a indiqué Clément Mouamba, s'adressant aux joueurs congo-

lais retenus pour cette compétition continentale réservée aux équipes nationales locales.

L'entraîneur Barthélemy Ngatso no a, pour sa part, indiqué que l'équipe est au point. « *Défendre les couleurs du pays est une grande responsabilité. Nous avons intérêt à bien faire* », a-t-il promis.

Les Diabes rouges quittent Brazzaville ce 5 janvier. Ils poseront leurs valises à Rabat pour une mise au vert d'acclimatation. Le

14 du même mois, l'équipe nationale du Congo (des locaux) ira à Agadir où seront logées les formations du groupe D (Cameroun, Angola, Congo, Burkina Faso). Le 16 janvier, les Diabes rouges entreront en compétition face au Cameroun (20h). Le 20 janvier, ils en découdront avec les Etalons du Burkina Faso (20h). Et le 24, le Congo sera face à l'Angola pour boucler la phase de poule.

Rominique Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : la démocratie

Chassez la politique des colonnes de Brin d'histoire, elle revient au galop. Après deux livraisons à la faconde onirique, la politique nous rattrape sous la forme d'un accord de paix relatif au conflit du Pool et à l'élection de George Weah au Liberia.

La signature de l'accord entre le gouvernement de la République et les représentants du pasteur Ntumi, au terme d'un véritable jeu de massacre, suggère une interrogation. Pourquoi ce conflit récurrent et le recours permanent au pain de dynamite ? Après des années de lutte armée, aucune explication crédible n'est avancée. On subodore un combat pour l'alternance démocratique. Fumeux, que tout ça ! La démocratie cuite et recuite à toutes les sauces est délivrée dans un galimatias qui fait croire à ceux qui en usent, qu'ils sont intelligents. Notre compendium de la démocratie repose essentiellement sur une approche fondamentalement théorique. On parle sans cesse, alors qu'on est un personnage frelaté, prêt à toutes les compromissions. Notre classe politique est plombée par son parcours fait d'incompréhensibles contorsions. À l'évidence, la démocratie née de la Baule est une « idée neuve » au Congo, mal assimilée et mal intériorisée. Chacun y va de sa démocratie et, à l'arrivée, c'est la Tour de Babel. Il en résulte des positions aux antipodes de ce que postule la démocratie qui devient ainsi un leurre, nourri par la cécité des uns et des autres qui bataillent et pinaillent sur des questions peccantes. L'imprécation n'est jamais loin dans les joutes capricantes de « *ce monde mental qui ment monumentalement* », selon le bon mot de Jacques Prévert.

Après trois tentatives, Mitterrand et Chirac ont fini par accéder au graal, la présidence de la République française ; l'un en 1981, l'autre en 1995. Leur hargne et leur volonté à briser la malédiction de la défaite a duré des années. Convaincus tous les deux que leur heure finirait bien par arriver, ils ont occupé l'espace que leur concédait la démocratie, prêts pour le round électoral suivant. C'est de cette façon que l'on construit une stature de leader. Au Liberia, George Weah a connu quasiment le même cheminement. Après deux tentatives infructueuses, la troisième a été la bonne. Depuis le 28 décembre dernier, il est le nouveau président élu du Liberia. Chez nous, sans battre campagne, on pense qu'on peut être élu ; sans jamais avoir fait ses preuves nulle part et sorti du Diable Vauvert, on se voit président de la République. Des inconnus sans faits d'armes probants sont propulsés au firmament et se voient donc capables de diriger le Congo, tant leur ascension a été rapide et « fulgurante ». Ils sont, en dépit des limites réelles, « *en constante surévaluation mégalomaniacale* », oubliant qu'ils sont entrés en politique par inadvertance, par le bon vouloir d'un individu. Ils s'en désolidarisent dès qu'ils sont mis à l'écart. Au Congo, pays des simagrées, l'opposition est bourrée de ces recalés du gouvernement qui se recyclent en contempteurs d'un homme qu'ils ont servi. Aucun acte gratifiant à leur actif. Conséquence : l'éternelle confrontation des égos qui avilissent la vie politique dans notre pays. Un travestissement. Les gesticulations de ces démiurges du pire, qui éructent contre toutes les actions du pouvoir en place, avec une mauvaise foi et une absence de

probité évidentes, relèvent d'un désir de survie politique. Emberlificoté, empoté, confus, scabreux, le discours politique est aujourd'hui d'une incongruité ostentatoire. Quelques moutonniers, sur la toile et sur certaines chaînes internationales de radio et de télévision, relaient ce « prêt à penser » aux effluves délétères.

Une mauvaise compréhension de la démocratie a plongé le Congo dans une confusion politique absurde. Le monde est ainsi fait qu'aujourd'hui, dans ce pays, chacun se considère porteur d'une mission messianique pour « sauver » le Congo. Dans un tel contexte, la crise économique et financière n'arrange rien. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, appelés à la rescousse, exigent des réformes pour remettre le Congo sur les rails. Le gouvernement pachydermique est en point de mire, de l'avis du public. Mais cette remise en ordre ne peut se faire sans un coup de pied donné dans la fourmière. Le chef de l'Etat, pour concrétiser sa « vision » d'un Congo prospère et solidaire, devrait user d'un seul discriminant : l'excellence. Elle a tellement fait défaut aux équipes gouvernementales précédentes. Foin de gérontocratie et de jeunisme. Dans ce sens, sa déclaration, le 30 décembre dernier, devant le parlement, réuni en congrès, sonne juste : « *Nous devons promouvoir l'excellence...* ». En tout état de cause, il lui revient la responsabilité de donner des signaux forts. « *Le rôle du chef, c'est de cheffer* », pour reprendre une expression de l'ancien président français, Jacques Chirac. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu